



Contre le vol, faites graver votre vélo !

ACTUALITÉ

SPORT LOISIRS TRANSPORTS ENVIRONNEMENT

Mardi 4 septembre 2018

Contre le vol, faites graver votre vélo !

A l'occasion de la fête des associations la mairie de Vélizy-Villacoublay propose de marquer votre vélo pour le protéger contre le vol avec un Bicycode. Voici ce qu'il faut savoir.



Le Bicycode qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de marquer votre vélo en gravant sur son cadre un numéro unique et standardisé qui surtout référence dans un fichier national accessible en ligne www.bicycode.org. L'objectif de ce dispositif est de permettre la restitution des vélos volés à leurs propriétaires par les forces de l'ordre, et de lutter contre le recel et la revente illicite.

Comment faire graver mon vélo ?

Si habituellement cette opération est réalisée chez un opérateur agréé, la mairie vous propose de le faire gratuitement le **dimanche 9 septembre 2018 entre 14 heures et 18 heures** sur son stand.

Pour cela, il suffit de venir muni de son vélo et d'une pièce d'identité.